

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### À propos de l'évêque Marus de Trèves

DUBUISSON, Bastien

*Published in:*  
Analecta Bollandiana

*Publication date:*  
2021

*Document Version*  
Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*

DUBUISSON, B 2021, 'À propos de l'évêque Marus de Trèves', *Analecta Bollandiana*, vol. 139, numéro 2, pp. 339-358.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Bastien DUBUISSON

## À PROPOS DE L'ÉVÊQUE MARUS DE TRÈVES<sup>1</sup>

Le volume de janvier du grand légendier de l'abbaye bénédictine de Saint-Maximin de Trèves (second quart du XIII<sup>e</sup> siècle) porte inscrit sur son ultime feuillet un *additamentum* du début du XVI<sup>e</sup> siècle consacré à Marus de Trèves, évêque du V<sup>e</sup> siècle fêté le 26 janvier (Paris, BNF, lat. 9741, p. 452-453). Connus des Bollandistes qui l'éditèrent dans les *Acta Sanctorum*<sup>2</sup>, il s'agit d'un texte important en ce qui concerne le culte rendu à cet évêque, bien qu'il n'apporte rien de neuf sur sa biographie qui se résume aux bribes d'informations contenues dans les *Gesta Treverorum* (ca. 1100) : Marus aurait pris la succession de l'évêque Emerus et se serait employé à reconstruire le *monasterium Sancti Paulini*, lieu de son dernier repos<sup>3</sup>. L'*additamentum* du légendier mentionne les maladies contre lesquelles Marus peut être invoqué comme saint auxiliaire et donne l'exemple d'un jeune saxon paralysé des membres qui, après avoir reçu à plusieurs reprises la visite du saint en songe, se rend à Trèves sur le tombeau de l'évêque où se produit une guérison miraculeuse<sup>4</sup>. Ce miracle aurait été suivi de bien d'autres, permettant au saint de sortir de l'ombre et de faire l'objet d'une dévotion populaire. Ce récit miraculeux est suivi d'une hymne et d'une prière appartenant à l'office liturgique du saint. Les lignes qui suivent proposent de dater plus précisément ce texte et, ce faisant, d'éclairer le contexte dans lequel il a été produit.

On pense qu'une Vie proprement dite dédiée à Marus a pu exister, mais aucune trace n'en a jamais été trouvée<sup>5</sup>. Plusieurs calendriers du XIV<sup>e</sup> siècle, mais de provenances diverses, prévoyaient en effet trois leçons liturgiques le jour de sa fête<sup>6</sup>. Toutefois, ces dernières pouvaient très bien se baser sur le *Commune sanctorum*. En fait, l'existence hypothétique d'une

---

<sup>1</sup> Ces recherches ont été menées avec le concours du Fonds National de la Recherche du Luxembourg. Je tiens à remercier François de Vriendt, Fernand Peloux et Xavier Hermand pour leurs conseils avisés, de même que les responsables des dépôts de manuscrits qui m'ont fourni leur aide durant cette crise sanitaire, en particulier Michael Embach, Luc Deitz et Hans-Joachim Cristea.

<sup>2</sup> *AASS*, Janvier, 2, 1643, p. 730-731.

<sup>3</sup> On ignore les dates précises de son pontificat (ca. 490). *MGH SS*, 8, p. 158. Cf. Friedrich PFEIFFER, « Marus », dans *Biographisch-bibliographisches Kirchenlexikon*, éd. Friedrich Wilhelm BAUTZ, Traugott BAUTZ, 18, Hamm-Herzberg, 2000, col. 871-873 ; Franz-Josef HEYEN, *Das Erzbistum Trier*, 1 : *Das Stift St. Paulin vor Trier*, Berlin-New York (Germania Sacra, Neue Folge, 6), p. 290-291.

<sup>4</sup> Il s'agit typiquement d'un miracle suivant la logique *do ut des* : apparaissant en songe, le saint ordonne au paralytique de se rendre sur sa tombe. Ce n'est qu'en se soumettant à la volonté du saint que le miracle s'accomplit. Cf. Gábor KLANICZAY, « Healing with Certain Conditions. The Pedagogy of Medieval Miracles », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 19, 2010, p. 235-248.

<sup>5</sup> Cf. *Regesten der Bischöfe und Erzbischöfe von Trier*, I/3 : *Die Trierer Kirche und die Trierer Bischöfe in der ausgehende Antike und am Beginn des Mittelalters*, éd. Hans-Hubert ANTON, Cologne, 2019 (Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde, 83), p. 278-331. Barbara Fleith a signalé dans un exemplaire prémontré – sans doute allemand – du XIII<sup>e</sup> siècle de la *Legenda aurea* (Prague, Národní knihovna České republiky, XXIII.E.28) la présence d'un texte relatif à un saint du nom de Marus. Cf. Barbara FLEITH, *Studien zur Überlieferungsgeschichte der lateinischen Legenda aurea*, Bruxelles, 1991 (Subsidia hagiographica, 72), p. 479. Après vérification, il s'agit des saints Maron, Eutychès et Victorin de Rome (f. 119v-120r).

<sup>6</sup> Voir par exemple, pour l'abbaye bénédictine de Saint-Maximin, Karlsruhe, Badische Landesbibliothek, Aug. perg. 266 (XIV<sup>e</sup> s.), f. 5r. En ce qui concerne l'abbaye bénédictine de Saint-Matthias, voir Trèves, Stadtbibliothek, 10/1831 (XIV<sup>e</sup> s.), f. 1r, et Trèves, Stadtbibliothek, 446/1907 (XV<sup>e</sup> s.), f. 1r. Le Propre des saints n'apporte pas de précisions.

légende repose essentiellement sur le plus ancien *Liber ordinarius* de la cathédrale de Trèves qui remonte au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle et qui invite à lire neuf leçons de la légende du saint à matines (*Novem lectiones de sua legenda*)<sup>7</sup>. Par ailleurs, on a longtemps pensé que l'épithaphe du sarcophage de Marus (XI<sup>e</sup> siècle) renvoyait à une *Vita* oubliée, mais il s'agirait plus vraisemblablement d'une référence au Livre de vie du Jugement dernier<sup>8</sup>. L'auteur de l'*additamentum* du légendier de Saint-Maximin concède lui-même n'avoir rien trouvé à propos de Marus : si *Vita* il y eut, celle-ci aura péri par négligence ou par la destruction de la ville, deux *topoi* bien présents dans l'hagiographie tréviroise<sup>9</sup>. Dans son abondante étude doctorale sur l'hagiographie de Trèves du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, Klaus Krönert souligne par conséquent que Marus, bien qu'ayant fait partie des évêques mosellans dont la vénération avait été importante dès la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>, n'avait jamais bénéficié d'un texte narratif en son honneur<sup>11</sup>. On peut difficilement remettre ce constat en cause pour le haut Moyen Âge<sup>12</sup>. Il vaut également pour d'autres évêques, notamment saint Basin, à qui le moine Johannes Scheckmann de Saint-Maximin (†1531) consacra une Vie (*BHL* 1028), longtemps prise pour une

<sup>7</sup> Londres, British Library, Harley 2958, f. 17rb-va : « *Mari Confessoris. Ant. : 'Sacerdos et pontifex'. Coll. : 'Benedictionis tue'. Ad Matut. : Per omnia de confessore et pontifice. Novem lectiones de sua legenda* ». Cf. Adalbert KURZEJA, *Der älteste Liber Ordinarius der Trierer Domkirche. Ein Beitrag zur Literaturgeschichte der deutschen Ortskirchen*, Münster, 1970 (Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, 52), p. 459 ; *Regesten, op. cit.*, p. 316. Notons que l'emploi du terme *legenda* tranche avec ce que l'on trouve pour les autres saints où l'on se contente de mentionner les *lectiones de ipso/ipsa, de proprie* ou de *Vita/Passione*. La précision « *Per omnia de confessore et pontifice* », qui précède l'indication des neuf leçons, sous-entend que l'on doit se référer au Commun des saints pour le restant de l'office de matines, les lectures mises à part. On trouve la même formulation pour les fêtes d'autres saints, par exemple saint Thomas l'apôtre : « *Per omnia de apostolis. Lectiones proprie de ipso* » (Londres, British Library, Harley 2958, f. 7rb ; Adalbert KURZEJA, *Der älteste Liber, op. cit.*, p. 442), ou encore l'évêque Valère de Trèves, où l'on précise même l'*incipit* de la première leçon hagiographique : « *Per omnia de confessore et pontifice. Lectiones 'Post venerabilem obitum beati Eucharii' [=BHL 8498]* » (*Ibid.*, f. 17va-b ; p. 460).

<sup>8</sup> On ne dispose plus de cette inscription épigraphique. Cf. *Regesten, op. cit.*, p. 279-280 (avec indication des variantes de restitution proposées depuis 1515), et *Die Inschriften der Stadt Trier*, éd. Rüdiger FUCHS, 1, Wiesbaden, 2006 (Die Deutschen Inschriften, 70 ; Die Deutschen Inschriften. Mainzer Reihe, 10), p. 213-214 (n° 107†) ; Franz-Josef HEYEN, *Das Erzbistum Trier*, 1, *op. cit.*, p. 290. P(RE)S(VL) MAR(VS) D(E)O DIL(EC)TVS MVLTA CARNE VIVE(N)S EGIT VIRTUTES C(VNC)TA EI(VS) VITE LIB(ER) HAB(ET).

<sup>9</sup> Cf. Klaus KRÖNERT, *L'exaltation de Trèves. Écriture hagiographique et passé historique de la métropole mosellane (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)*, Ostfildern, 2010 (Beihefte der Francia, 70), notamment p. 85 et note 431. Pour Saint-Paulin, voir entre autres la *Vita I<sup>a</sup> Paulini* (*BHL* 6562-6563) ou encore l'*Historia Martyrum Treverensium* (*BHL* 8284) dans lesquelles est évoquée la négligence des prédécesseurs. Ces *topoi* se retrouvent encore dans les textes hagiographiques du début du XVI<sup>e</sup> siècle écrits à l'abbaye bénédictine de Saint-Maximin par Johannes Scheckmann et ses pairs (cf. *infra*).

<sup>10</sup> Cf. *Regesten, op. cit.*, p. 283-329 ; Thomas BAUER, « Die Verehrung heiliger Trierer Bischöfe aus Spätantike und Frühmittelalter (Anfänge bis ca. 930) », dans *Geschichte des Bistums Trier*, 1 : *Im Umbruch der Kulturen : Spätantike und Frühmittelalter*, éd. Heinz HEINEN, Hans Hubert ANTON, Winfried WEBER, Trèves, 2003 (Veröffentlichungen des Bistumsarchivs Trier, 38), p. 378-379. La plus ancienne attestation liturgique de Marus remonte aux litanies de Trèves du psautier du IX<sup>e</sup> siècle de Saint-Maximin (Manchester, Rylands-Library, 116, f. 112r/v). Cf. Maurice COENS, « Anciennes litanies des saints (suite) », *Analecta Bollandiana*, 55, 1937, p. 64-66.

<sup>11</sup> Klaus KRÖNERT, *La construction du passé de la cité de Trèves : VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. Étude d'un corpus hagiographique*, Thèse de doctorat, Université Paris X – Nanterre, 2003, 2, p. 671.

<sup>12</sup> Hans-Hubert ANTON est pour sa part convaincu qu'une Vie ancienne a bel et bien existé Cf. *Regesten, op. cit.*, p. 278-280 et 329. Sa position est appuyée par la fragilité des fonds anciens : la disparition d'une collection locale, dont les textes étaient peu répandus, peut avoir entraîné celle d'un patrimoine textuel unique. Cf. Michel TRIGALET, « Compter les livres hagiographiques. Aspects quantitatifs de la création et de la diffusion de la littérature hagiographique latine (II<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Gazette du livre médiéval*, 38, 2001, p. 4. Cependant, au vu du succès du culte de Marus, une Vie ancienne se serait certainement diffusée par-delà les seules collections locales.

composition du XI<sup>e</sup> siècle par l'abbé Nizon de Mettlach<sup>13</sup>. Or justement, il n'est pas inintéressant de se pencher sur cet auteur du XVI<sup>e</sup> siècle dans le cas de Marus.

Scheckmann était hagiographe – on lui doit aussi une biographie de l'archevêque Poppon de Babenberg et le récit de l'élévation de son corps en 1517 –<sup>14</sup>, mais il est également l'auteur de plusieurs *Heiltumsbücher*, des fascicules imprimés consacrés à l'histoire de la ville de Trèves, de ses églises et de leurs reliques, qui pullulèrent à la suite de l'exhumation de la sainte Tunique en 1512 et de l'établissement d'un pèlerinage qui se calqua sur le rythme septennal de celui d'Aix-la-Chapelle<sup>15</sup>. Si Scheckmann est surtout connu pour avoir traduit en latin (et fortement amplifié) la *Medulla Gestorum Treverensium* de Johann Enen – un ouvrage en langue vulgaire, dérivé des *Gesta Treverorum*, qui parut en 1514 –, il est également l'auteur d'un opuscule pour la collégiale de Saint-Paulin qui était la voisine toute proche de son abbaye située *extra muros* au nord de la ville<sup>16</sup> : *Reliquie indulgentieque Ecclesie Collegiate Divi Archiepiscopi Martyris Paulini in Treveri*, Hans Weissenburger, Nuremberg, 1515.

Dans ce petit traité, les saints évêques reposant à Saint-Paulin sont mis à l'honneur, dont Marus. La xylographie illustrant la page de titre du livret (cf. annexe) fait figurer, en son centre, une image de la relique du vêtement de la Vierge, présentée par les deux papes consécrateurs de la collégiale, Léon IX (†1059) et Eugène III (†1153)<sup>17</sup>. Autour de cette composition centrale s'articulent les portraits des saints évêques dont les reliques étaient vénérées à la collégiale. Marus y occupe une place avantageuse puisqu'il figure en haut de la page aux côtés du saint titulaire, Paulin, et de l'autre saint patron, Félix. Par ailleurs, chaque saint est clairement identifié par une légende (dans le cas de Marus, on trouve « *Maius Ar[chiepiscopus] T[reverensis]* » – erreur ou jeu de mots ? –) et s'est vu adjoindre un attribut propre à sa légende :

---

<sup>13</sup> Albert PONCELET, « L'auteur de la Vie de S. Basin évêque de Trèves », *Analecta Bollandiana*, 31, 1912, p. 142-148. La Vie est éditée dans les *AASS*, Mars, 1, 1648, p. 315-320.

<sup>14</sup> Bien qu'il n'eut jamais été promu au rang de saint, ce pontife de Trèves revêtait une importance toute particulière pour la dynastie habsbourgeoise, si bien que l'empereur Maximilien d'Autriche, en visite à Trèves en 1517, ordonna l'excavation de son corps. Cf. Wolfgang SCHMID, *Poppo von Babenberg (1047). Erzbischof von Trier – Förderer des hl. Simeon – Schutzpatron der Habsburger*, Trèves, 1998, p. 109-119. Le récit de l'élévation du corps est partiellement édité dans les *AASS*, Juin, 1, 1695, p. 104-106. L'archevêque semble néanmoins avoir été vénéré très localement, à la collégiale de Saint-Siméon, mais aussi à l'abbaye voisine de Saint-Maximin. En effet, le volume de mai-juin du grand légendier maximinien, une compilation remontant au second quart du XIII<sup>e</sup> siècle, intègre une *Vita Popponis*, extraite des *Gesta Treverorum* (Trèves, Stadtbibliothek, 1151/454, f. 145v-147r ; *BHL* 6898d, erronément classé dans le dossier de Poppon de Stavelot). Dans un exemplaire de la Légende dorée provenant de la même abbaye (Trèves, Stadtbibliothek, 1137/37, f. 204r), une main du XV<sup>e</sup> siècle a ajouté un épitome intitulé *de sancto Poppone*. Il s'agit d'une version raccourcie du *BHL* 6898d.

<sup>15</sup> À propos des *Heiltumsbücher* trévirois, cf. Barbara ROTHBRUST et Wolfgang SCHMID, « Trierer Heiltumsdrucke – Eine Einführung », dans *Die Medulla Gestorum Treverensium des Johann Enen : ein Trierer Heiltumsdruck von 1514. Faksimileausgabe und Kommentar*, éd. Wolfgang SCHMID, Michael EMBACH, Trèves, 2004 (Armarium Trevirensis, 2), p. 17-47. Les différentes publications sont recensées par Wolfgang SEIBRICH, « Die Heiltumsbücher der Trierer Heiltumsfahrt der Jahre 1512-1517 », *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*, 47, 1995, p. 127-147. Voir également Hartmut KÜHNE, *Ostensio reliquiarum. Untersuchungen über Entstehung, Ausbreitung, Gestalt und Funktion der Heiltumsweisungen im römisch-deutschen Regnum*, Berlin, 2000 (Arbeiten zur Kirchengeschichte, 75), p. 478-511.

<sup>16</sup> La parenté de l'ouvrage est donnée par l'auteur lui-même dans l'*Epitome alias Medulla Gestorum Trevirorum*, la traduction latine de l'œuvre d'Enen parue en 1517. Au f. 52r figure tout d'abord une manchette : « *Scheckmannus alterius opusculi author* ». Cette dernière se rapporte au texte du verso : « *Et si latius haurire velis eminentiam loci alium edidimus tractatum de huius excellentia ecclesie qui utrumque exprimit quae reverentiam earum aggrediare, non iam vacavit latius disertari vel repetere eadem* ».

<sup>17</sup> Ils présidèrent respectivement la cérémonie de consécration des autels de 1049 et de 1147/1148. Cf. *MGH SS*, 15/2, p. 1275-1277. Ces notes de dédicace sont connues grâce à la *Collatio* du prévôt Frédéric Schavard (ca. 1400).

Félix tient dans sa main une représentation de l'église qu'il a fondée, Paulin l'épée de son martyr, tandis que Marus est accompagné d'un jeune homme. Il s'agit, probablement, du jeune saxon guéri de paralysie qui est évoqué dans l'*additamentum* du grand légendier de Saint-Maximin. Car en effet, si l'on se penche sur le chapitre consacré à Marus dans le livret (f. 6v-7v), il est évident que l'auteur s'est plus que largement inspiré du récit de guérison en question<sup>18</sup> : il en reprend des pans entiers, pratiquement *verbatim*, une manière de travailler qui transparait également dans la Vie de saint Basin qui est largement inspirée des *Vitae* de saint Liutwin<sup>19</sup>.

L'année de la parution du livret de la collégiale de Saint-Paulin, un autre *Heiltumsbuch* de la plume de Scheckmann fut publié, cette fois-ci consacré à l'abbaye de Saint-Maximin<sup>20</sup> : *In hoc libello continentur Reliquie cum indulgenciis Monasterii S. Maximini Confessoris et Archiepiscopi Trevirorum*, Hans Weissenburger, Nuremberg, 1515. On peut relever, pour plusieurs des chapitres consacrés aux saints mis à l'honneur dans ce second livret, des parallèles relativement importants avec des textes hagiographiques inédits, composés au XVI<sup>e</sup> siècle, qui figurent dans un légendier de l'abbaye des alentours de 1519<sup>21</sup> : une *Historia sancti Agritii* (BHL 179d), une *Vita sancti Maximini* (BHL 5824g) et une *Passio beatorum Thebaeorum ac Trevirorum martyrum* (BHL vacat). Or, la Vie de saint Basin, qui figure elle aussi dans ce légendier dit « des saints patrons », a nécessairement été terminée après le 5 juillet 1514, puisque Scheckmann l'a dédicacée à l'abbé Vincent de Cochem, élu à cette date<sup>22</sup>. Notre hagiographe était visiblement bien actif à ce moment et il y a fort à parier qu'il pourrait également être l'auteur des autres textes du légendier.

On conserve encore, pour la même époque, un *libellus* de Saint-Maximin dont le contenu est entièrement dédié au patron titulaire et dont la copie fut terminée en 1514<sup>23</sup>. Ce livret rassemble la Vie de saint Maximin par Loup de Ferrières (BHL 5824), les miracles extraits du *Liber in gloria confessorum* de Grégoire de Tours (BHL 5825) ainsi que les *Miracula* de Sigehard (BHL 5826). Or, ces trois textes se retrouvent également dans le légendier du XVI<sup>e</sup> siècle où ils ont été copiés dans le même ordre, mais accompagnés de la nouvelle *Vita* (BHL 5824g)<sup>24</sup>. On peut dès lors supposer que cette dernière n'avait pas encore été composée

---

<sup>18</sup> Cf. Franz-Josef HEYEN, *Das Erzbistum Trier*, 1, *op. cit.*, p. 290-291.

<sup>19</sup> Albert PONCELET, « L'auteur de la Vie », *art. cit.* ; Ernst WINHELLER, *Die Lebensbeschreibungen der vorkarolingischen Bischöfe von Trier*, Bonn, 1935 (Rheinisches Archiv, 27), p. 167-174.

<sup>20</sup> L'auteur fait à nouveau sa publicité dans l'*Epitome alias Medulla* de 1517, au f. 54v. Une manchette annonce « *Johannes Scheckmannus* » et le texte donne « *De magnificentia et antiquitatibus huius sancti loci speciali alias libello egimus* ».

<sup>21</sup> Berlin, Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz, theol. lat. fol. 729. Le légendier a été intégralement écrit par le moine Nicolas Dupken qui a également copié la Vie de sainte Irmine (BHL 4472) dans le volume de janvier du grand légendier de l'abbaye (Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 9741, p. 139-140). Dans une note marginale, le scribe invite les futures générations de moines à documenter ce qu'il adviendra des corps des saints reposant à l'abbaye. Il signe de son nom et adjoint la date de 1519. Toutefois, cette annotation ne figure pas à la fin du manuscrit, mais en son milieu, à la suite du dossier de l'évêque Agrice (f. 67r). Rien n'empêche donc le scribe d'avoir entamé son travail avant 1519 ou d'avoir achevé l'ensemble du *codex* par après.

<sup>22</sup> La lettre de dédicace est jointe à la Vie dans un autre légendier provenant de l'abbaye bénédictine de Mettlach, lieu de vénération principale de saint Liutwin, le fondateur du lieu, qui était le neveu de Basin. Cf. Trèves, Stadtbibliothek, 2002/92, f. 59r-65v. La lettre est éditée dans Albert PONCELET, « L'auteur de la Vie », *art. cit.*

<sup>23</sup> Trèves, Stadtbibliothek, 1380/144.

<sup>24</sup> Le dossier est complété par un faux diplôme consignant un miracle et par la *Vita metrica S. Maximini* (BHL 5827). Cf. Peter Jörg BECKER et Tilo BRANDIS, *Die theologischen lateinischen Handschriften in Folio der*

ou terminée au moment où fut écrit le *libellus*. Voilà qui renforce l'hypothèse selon laquelle un ou plusieurs hagiographes, Scheckmann tout du moins, s'employèrent à renouveler l'hagiographie des saints vénérés à l'abbaye vers 1514-1515. Pour revenir à Marus, il se trouve que le copiste du *libellus* de 1514 est également celui de l'*additamentum* du grand légendier de l'abbaye. Or, puisque Scheckmann a précisément utilisé ce texte pour rédiger le chapitre du saint publié dans l'*Heiltumsbuch* de Saint-Paulin (1515), on peut formuler l'hypothèse que la copie dans le volume du grand légendier fut réalisée à peu près au même moment<sup>25</sup>.

Pourtant, le texte de l'*additamentum* consacré à saint Marus n'est pas une création du début du XVI<sup>e</sup> siècle comme cela semble être le cas pour les textes hagiographiques du légendier des saints patrons de Saint-Maximin. On retrouve effectivement sa trace dans le quatrième volume du *Sanctilogium* du chanoine Jean Gielemans de l'abbaye du Rouge-Cloître (*Rood klooster* ou *Rooklooster*) en Brabant (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. Ser. n. 12814, f. 66r-v), un volume compilé avec trois autres vers 1470-1480 et terminé après le mois d'avril 1482<sup>26</sup>. La question de l'existence, mais surtout de la diffusion effective d'une « Vie » de l'évêque Marus aux derniers siècles du Moyen Âge mérite donc d'être posée.

Il est difficile de déterminer avec précision la manière dont Gielemans et les religieux du Rouge-Cloître mirent la main sur le texte en question. Le catalogue des Vies ou des légendes des saints de l'abbaye, qui fut compilé vers 1530, référence bel et bien Marus (*Mari episcopi et confessoris*), sous la cote « P 89 », ce qui renvoie simplement au quatrième volume du *Sanctilogium*<sup>27</sup>. On n'y trouve donc aucune information complémentaire concernant la provenance du texte ou sa copie dans un manuscrit étranger à l'abbaye<sup>28</sup>. Certes, Marus n'est pas l'unique saint trévrois à avoir intégré la collection brabançonne, c'est aussi le cas pour un

---

*Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz Berlin*, 2, Wiesbaden, 1985 (Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz. Kataloge der Handschriftenabteilung, Erste Reihe, 1/2), p. 285.

<sup>25</sup> Il est à noter que l'écriture de Scheckmann demeure inconnue. Des études paléographiques plus poussées du patrimoine écrit de cette époque permettraient sans doute de mieux identifier les copistes. Pour le moment, il faut se contenter des observations de Frank BEZNER, *Von der Liturgie zur Geschichte. Die Riesebibel von St. Maximin und die Historia Excidii Sancti Maximini*, Passau, 2011 (Illuminationen, 15). On verra également : Bastien DUBUISSON, « Les transformations d'un recueil hagiographique monumental. Le grand légendier de Saint-Maximin de Trèves aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », dans *Des saints et des livres : Christianisme flamboyant et manuscrits hagiographiques du Nord à la fin du Moyen Âge (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, éd. Fernand PELOUX, Turnhout, 2021 (Hagiologia, 17), p. 409-441.

<sup>26</sup> Cf. Valérie VERMASSEN, « Latin hagiography in the Dutch-speaking parts of the Southern Low Countries (1350-1550) », dans *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, 7, éd. Monique GOULLET, Turnhout, 2017 (Corpus Christianorum), p. 565-613, aux p. 586-590. Voir également Véronique HAZEBROUCK-SOUCHE, *Spiritualité, sainteté et patriotisme. Glorification du Brabant dans l'œuvre hagiographique de Jean Gielemans (1427-1487)*, Turnhout, 2007 (Hagiologia, 6), p. 40-41. La présence du texte dans le *Sanctilogium* a jadis été relevée par les Bollandistes. Cf. « De codicibus hagiographicis Iohannis Gielemans, canonici regularis in Rubea Valle prope Bruxellas », *Analecta Bollandiana*, 14, 1895, p. 5-88, ici p. 31 (il est précisé en note « *ex miraculis* »). De son côté, la base de données *BHLms* référence erronément le n° *BHL* Marius 01 qui est rattaché au dossier de Mary (Marius) d'Auvergne : <http://bhlms.fltr.ucl.ac.be> (consulté le 17/02/21).

<sup>27</sup> Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. Ser. n. 12694, f. 397v. Concernant la cote, on peut se référer au catalogue des livres de Rouge-Cloître, dans le même manuscrit (f. 22r-42v). « P 89 » y correspond à la « *quarta pars Sanctilogium* » (f. 35r).

<sup>28</sup> Le catalogue de Rouge-Cloître a ceci de particulier qu'il recense non seulement les textes contenus dans les manuscrits de l'institution, mais également ceux repérés dans les bibliothèques de nombreux autres établissements des anciens Pays-Bas et de la Rhénanie. Cf. Pieter F. J. OBBEMA, « Het register van Rooklooster op de weegschaal », dans ID., *De Middeleeuwen in handen : over de boekcultuur in de late middeleeuwen*, Hilversum, 1996, p. 103-120. Voir également Frans HENDRICKX, *The Rooklooster Register Unveiled*, 2009-2013, <http://rrkl.cartusiana.org/?q=node/7> (consulté le 07/09/21).

certain nombre d'évêques. Toutefois, ces autres textes se présentent sous la forme d'*epitomae*, soit de légendes abrégées – issues de légendes plus longues, parfois fort anciennes –, et se retrouvent également dans différentes collections contemporaines, comme par exemple le légendier qu'Hermann Greven compila pour la chartreuse de Sainte-Barbe de Cologne vers 1460-1470 ou encore l'édition imprimée et augmentée de 1483 de la *Legenda Aurea* d'Ulrich Zell qui en dérive, dont plusieurs textes figurent également dans un manuscrit des Croisiers de la ville<sup>29</sup>. Ces différents recueils d'*epitomae* virent ainsi le jour auprès d'établissements religieux réformés, proche du milieu des imprimeurs<sup>30</sup>. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin de l'abbaye du Rouge-Cloître avaient eux-mêmes rejoint la Congrégation de Windesheim en 1412. Cette dernière se faisait la promotrice de la Dévotion moderne aux côtés des Frères de la Vie commune et disposait d'un important réseau de maisons affiliées dans les anciens Pays-Bas et en Rhénanie, dont deux dans le diocèse de Trèves : les abbayes de chanoines réguliers de Saint-Augustin de Niederwerth (fondée en 1429) et d'Eberhardsklause (ca. 1456-1461), dont les bibliothèques respectives étaient très fournies, notamment en textes hagiographiques<sup>31</sup>. Ces deux établissements étaient par ailleurs historiquement liés à l'abbaye réformée de Saint-Meinolf de Böddeken qui compila un nombre important de textes hagiographiques, rassemblés par l'entremise de son réseau, dans un légendier en plusieurs volumes<sup>32</sup>. Les chartreux disposaient également d'un réseau étoffé de maisons, dont celles de Saint-Alban à Trèves et de Saint-Béat à Coblenz (1330-1331). Quant aux chanoines réguliers de la Sainte-Croix, ils ne s'implantèrent à Trèves qu'en 1485-1489 (Helenenberg).

On n'a pas trouvé trace de Marus dans les manuscrits en provenance de ces différents établissements rhéno-mosellans<sup>33</sup>. L'important est néanmoins de souligner l'existence de

<sup>29</sup> Cf. Baudouin DE GAIFFIER, « Le martyrologe et le légendier d'Hermann Greven », *Analecta Bollandiana*, 54, 1936, p. 316-358. Le légendier de Greven est conservé à Berlin : Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz, theol. lat. fol. 706. Celui des Croisiers se trouve à Cologne : Hauptarchiv, GB fol. 68. Cf. Ursula RAUTENBERG, *Überlieferung und Druck. Heiligenlegenden aus frühen Kölner Offizinen*, Tübingen, 1996 (Frühe Neuzeit, 30), p. 141-145 ; David J. PH, « Latin hagiography in Germania (1450-1550) », dans *Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, 4, éd. Guy PHILIPPART, p. 521-582, aux p. 562-564.

<sup>30</sup> Cf. Robert HAAS, « *Devotio moderna* in der Stadt Köln im 15. und 16. Jh. », dans *Im Schatten von St. Gereon. Erich Kuphal zum 1. Juli 1960*, éd. Hans REYSKERS, Cologne, 1960 (Veröffentlichungen des Kölnischen Geschichtsvereins, 25), p. 133-154.

<sup>31</sup> Cf. *Monasticon Windeshemense*, 4 vols., éd. Wilhelm KOHL, Ernest PERSOONS, Anton G. WEILER, Bruxelles, 1976-1984 (Archives et bibliothèques de Belgique. Numéro spécial, 16). Concernant Rouge-Cloître, voir vol. 1. Pour les établissements trévirois, voir vol. 2. Les Frères de la Vie commune ne s'implantèrent dans le diocèse qu'à partir de 1478. Cf. William M. LANDEEN, « The *devotio moderna* in Trier », *Andrews University Seminary Studies*, 2/1, 1964, p. 62-78. À propos de la bibliothèque d'Eberhardsklause, cf. Marco BRÖSCH, *Die Klosterbibliothek von Eberhardsklause und ihre Bestände. Von den Anfängen bis ins 16. Jahrhundert*, Thèse de doctorat, Universität Trier, 2010. La bibliothèque de Niederwerth n'a pas encore bénéficié d'une étude détaillée. On verra les quelques remarques de Klaus GRAF, « Zur Bibliothek des Windesheimer Chorherrenstifts Niderwerth bei Koblenz », *Archivalia*, 2013 <https://archivalia.hypotheses.org/6637> (consulté le 07/09/21). L'essentiel des manuscrits à contenu hagiographique est conservé à Bonn, Coblenz et Darmstadt.

<sup>32</sup> Henri MORETUS, « De magno legendario Bodecensi », *Analecta Bollandiana*, 27, 1908, p. 257-358.

<sup>33</sup> On notera toutefois que Marus est commémoré dans les éditions successives du martyrologe d'Usuard de 1490 à Lübeck et de 1515 à Cologne : « *Treveris sancti Mari episcopi et confessoris qui in ecclesia sancti Pauli (au lieu de Paulini) requiescit* ». L'édition de 1490 s'avère plus précise que celle de 1515 qui se contente d'indiquer le nom de Marus ainsi que son rang d'évêque et de confesseur. Cf. Jean-Loup LEMAITRE, « L'édition du martyrologe d'Usuard publiée à Cologne en 1515 et en 1521 par Johann Landen », *Analecta Bollandiana*, 131/2, 2013, p. 375-402. Il est encore à noter que l'édition de Cologne se base sur le martyrologe manuscrit du chartreux Hermann Greven dans lequel Marus est également mentionné (Darmstadt, Universitäts- und Landesbibliothek, 1021, f. 175v). Je tiens à remercier chaleureusement le professeur Pádraig Ó Riain de m'avoir communiqué ces

réseaux denses, qui facilitaient les contacts entre établissements monastiques, y compris en ce qui concerne la circulation de textes, dans un espace aux points de contacts bien marqués, comme par exemple Liège et Cologne. S’y superposent les déplacements humains, que ce soit ceux de religieux appelés dans un établissement pour y rétablir l’obédience de la Règle, les visites des réformateurs eux-mêmes ou les rassemblements lors des chapitres généraux et provinciaux : les occasions de rencontres et d’échanges ne manquaient pas.

Revenons aux sources tréviroises. Les moines de l’abbaye de Saint-Maximin disposaient, au XIII<sup>e</sup> siècle, d’un catalogue de leurs textes hagiographiques sous forme de calendrier<sup>34</sup>. Le programme de ce document<sup>35</sup>, qui ne renvoie à aucun manuscrit mais dont le but était d’inventorier les textes que l’on possédait ou que l’on voulait se procurer, coïncide avec le sanctoral du grand légendier, ce qui signifie qu’il fut vraisemblablement établi ou actualisé après la compilation de la collection dans le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Pour toute une série de Vies et de Passions de saints, il est indiqué « *non habemus* », c’est-à-dire qu’un tel texte ne figurait pas dans l’un des livres de l’abbaye. Marus, pour sa part, est tout simplement absent de ce document, mais le feuillet contenant le calendrier du mois de janvier est fortement endommagé sur le bas. Malgré tout, ni le grand légendier, qui rassemble pourtant l’essentiel du *corpus* hagiographique trévirois, y compris les textes dédiés aux saints de la collégiale de Saint-Paulin<sup>37</sup>, ni aucun autre manuscrit conservé en provenance de l’ancienne abbaye, qu’il soit antérieur ou contemporain à ce calendrier, ne contient un texte dédié à Marus, ce qui permet de déduire qu’il n’en existait probablement pas alors.

De l’ancienne collégiale Saint-Paulin de Trèves, seuls quelques manuscrits subsistent. Parmi eux, ceux qui traitent des saints sont encore plus rares. On dénombre malgré tout un légendier de la fin du XIV<sup>e</sup> ou du début du XV<sup>e</sup> siècle (Trèves, Bibliothek des Bischöflichen Priesterseminars, 33)<sup>38</sup>, dont le format et le contenu suggèrent une utilisation pour les lectures

---

informations. L’article de ce dernier sur le martyrologe de Greven est paru récemment : Pádraig Ó RIAIN, « Feasts of Irish and Scottish Saints in Hermann Greven’s Martyrology and *Devotionale* : A Review of the Evidence », *Analecta Bollandiana*, 138/2, 2020, p. 368-381.

<sup>34</sup> Trèves, Stadtbibliothek, 1634/394, f. 1-6.

<sup>35</sup> François Dolbeau utilise l’expression de « calendrier-indicateur » pour désigner une série de documents cisterciens semblables, à la différence que ces derniers renvoient aux manuscrits dans lesquels se trouvaient les œuvres hagiographiques listées. Cf. François DOLBEAU, « À propos des lectures de table. Présentation de trois calendriers cisterciens renvoyant à des légendiers », dans *Les cisterciens et la transmission des textes (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, éd. Th. FALMAGNE, D. STUTZMANN, A.-M. TURCAN-VERKERK, Turnhout, 2018 (Bibliothèque d’histoire culturelle du Moyen Âge, 18), p. 401-435. Un autre exemple récemment décrit provient de la cathédrale d’Augsbourg (XII<sup>e</sup> siècle) : François DOLBEAU, « Catalogues de manuscrits latins. Inventaire hagiographique (trente-septième série) », *Analecta Bollandiana*, 138/1, 2020, p. 179-184.

<sup>36</sup> On lit, au bas du feuillet du mois de janvier : « *Sanctorum passiones uel actus in ecclesia Sancti Maximini script[...]* ». La fin est illisible.

<sup>37</sup> Paulin (*BHL* 6565-6566), Félix (*BHL* 2892) et les Martyrs de Trèves (*BHL* 8284).

<sup>38</sup> Le légendier contient un certain nombre d’œuvres hagiographiques abrégées. Pour certains, ces épitomes ne se retrouvent qu’au sein de quelques manuscrits du XV<sup>e</sup> siècle. Un relevé systématique de ces textes abrégés faisant défaut, on se gardera cependant d’en tirer des conclusions hâtives. À côté des textes hagiographiques à proprement parler, figurent aussi des textes non-hagiographiques pour plusieurs fêtes. Parmi eux, il faut souligner la présence de deux bulles pontificales. La première, qui est intégrée à l’office de la Sainte Lance (f. 200v-202r), fut promulguée par Innocent VI le 13 février 1354 et institue une fête des instruments de la Passion (lance et clous). L’ensemble de cet office est édité d’après le *Liber ordinarius* de Zurzach : *Der Zurzacher Liber Ordinarius und seine Beziehungen zur Marbacher Liturgie : Aargauische Kantonsbibliothek Aarau, Handschrift MsBNQ 52 um 1370*, éd. Peter WITTEW, Fribourg-en-Brisgau, 2004 (Spicilegium Friburgense, 40), p. 252-254, voir également p. 98. Le second document remonte quant à lui au 9 novembre 1389 : Boniface IX y instaure la fête de la Visitation (f. 38r-39v).

collectives<sup>39</sup>. Un premier cahier, qui correspondait aux f. I-VIII, est manquant, si bien que le texte annoncé dans la table des matières (f. Ar-v) sous le titre « *Legenda patronorum* » est lacunaire. La partie conservée (f. IXr-XIIr) regroupe plusieurs récits miraculeux, numérotés de IV à XIII, auxquels on a attribué le n° *BHL* 6523n. On peut sans difficulté rattacher les sept premiers récits à l'*Historia martyrum Treverensium* (*BHL* 8284)<sup>40</sup>, dont la collection de miracles, dans ce légendier, est augmentée de cinq histoires par rapport aux autres copies connues de l'œuvre<sup>41</sup>. Les martyrs de Trèves figuraient au nombre des saints patrons de la collégiale depuis la découverte orchestrée de leurs restes en 1072<sup>42</sup>. Étant donné que la collection de miracles est immédiatement suivie par la Vie de l'évêque Félix (f. XIIr-XVr ; *BHL* 2892), et que celle de Paulin se retrouve plus loin dans le volume (f. LXVr-LXXIIv ; *BHL* 6565-6566), on déduit que la *Legenda patronorum* s'apparente à l'*Historia martyrum Treverensium* et se rapportait donc aux seuls martyrs de Trèves.

Du reste, Marus n'est pas absent de la collection. La table des matières du volume renvoie en effet à un texte figurant aux f. CXCVIIIr-CXCIXr, intitulé *De sancto Maro*. On y trouve six *lectiones* dédiées au saint qui, néanmoins, ne constituent pas une œuvre hagiographique à part entière<sup>43</sup>. Les trois premières leçons sont rangées sous le titre rubriqué « *Sermo beati Ambrosii episcopi* » et correspondent à une homélie du pseudo-Eusèbe gallican<sup>44</sup>. Les trois suivantes s'intitulent « *Hee tres ultime lectiones sumpte sunt de dictis Bernardi* » et combinent un sermon sur le *dies natalis* de saint Victor par Bernard de Clairvaux (f. CXCVIIIv-CXCIXr = leçons 4-5) ainsi qu'un extrait de la Vie de Malachie d'Armagh (*BHL* 5188) du même auteur (f. CXCVIIIr-CXCIXrb = leçon 6)<sup>45</sup>. Vers 1400, on ne disposait donc toujours pas d'un récit hagiographique à propos du saint évêque auquel suppléait un assemblage bigarré.

<sup>39</sup> Cf. Jakob MARX, *Handschriftenverzeichnis der Seminar-Bibliothek zu Trier*, Trèves, 1912 (Trierisches Archiv. Ergänzungsheft, 13), p. 25-29.

<sup>40</sup> Cf. Paul DRÄGER, « Historie der Trierer Märtyrer (*Historia martyrum Treverensium*) », *Kurtrierisches Jahrbuch*, 59, 2019, p. 15-114.

<sup>41</sup> Les deux plus anciens témoins du texte, qui sont les seuls exemplaires précédés d'un prologue, proviennent de Saint-Siméon et de Springiersbach : Trèves, Stadtbibliothek, 388/1152 (XII<sup>e</sup> s.), f. 147r-153v, et Berlin, Staatsbibliothek, Preußischer Kulturbesitz, theol. lat. fol. 267 (XII<sup>e</sup> s.) ; Saint-Maximin : Trèves, Stadtbibliothek, 1151/456 (XIII<sup>e</sup> s.), f. 30v-35v ; Eberhardsklausen : Trèves, Stadtbibliothek, 1993/647 (XVI<sup>e</sup> s.), f. 279v-284v, et Trèves, Stadtbibliothek, 1180/482, f. 18v-28v ; provenance inconnue : Trèves, Stadtbibliothek, 1390/150 (XVI<sup>e</sup> s.), f. 141r-156v. De son côté, la copie de la Passion qui suit l'œuvre du prévôt Frédéric Schavard dans deux manuscrits est incomplète (cf. *infra*). À propos de ces cinq récits de miracles supplémentaires, cf. *AASS*, Octobre, 2, 1748, p. 364-367, § 141-151.

<sup>42</sup> Cf. Klaus KRÖNERT, « Les martyrs de Trèves », dans *Autour de saint Maurice. Actes du colloque Politique, Société et Construction identitaire : Autour de Saint-Maurice, 29 septembre-2 octobre 2009, Besançon (France), Saint-Maurice (Suisse)*, Saint-Maurice, 2012, p. 431-444. Le groupe de martyrs est représenté au bas de la page de titre de l'*Heiltumsbuch* de 1515.

<sup>43</sup> Une copie des six *lectiones* se trouve dans l'un des volumes des *Collectanea Bollandiana* (Bruxelles, Société des Bollandistes, 174, f. 15v-16v).

<sup>44</sup> EUSEBIUS 'GALLICANUS', « *Sermo in depositione sacerdotis dicendus. Homilia beati Maximi episcopi* », dans ID., *Collectio homiliarum*, 2, éd. François GLORIE, Turnhout, 1971 (Corpus Christianorum. Series Latina, 101 A), p. 591-603, aux p. 593-597, lignes 1-69.

<sup>45</sup> BERNARD DE CLAIRVAUX, « Office de saint Victor. Édition du texte », dans ID., *Œuvres complètes*, 30 : *Office de Saint-Victor. Prologue à l'antiphonaire. Lettre 398*, éd. Claire MAÏTRE, Esther LENAERTS-LACHAPPELLE, Paris, 2009 (Sources chrétiennes, 527), p. 127-199, aux p. 144-150, lignes 14-80 (= leçons 1-2 du premier nocturne) ; ID., « *Vita Sancti Malachiae* (*BHL* 5188) », dans ID., *Sancti Bernardi Opera*, 3 : *Tractatus et opuscula*, éd. Jean LECLERQ et al., Rome, 1963, p. 295-378, à la p. 348, lignes 13-25. Des. : *In hiis forma est cui imprimamur, in miraculis gloria quam miremur*.

De manière concomitante à la mise par écrit du légendier de Saint-Paulin, une biographie de Marus – ou quelques détails à son sujet – manque aussi dans la *Collatio* du prévôt Friedrich Schavard de Saint-Paulin (ca. 1400 ; *BHL* 6568), œuvre pourtant dédiée à l’histoire de la collégiale, donc *de facto* à l’hagiographie des saints patrons. Cependant, le saint évêque y est tout de même mentionné dans le 23<sup>e</sup> chapitre relatif à la consécration de la collégiale de Saint-Paulin et de ses autels le 31 janvier 1148<sup>46</sup>. Cette cérémonie fut présidée par le pape Eugène III, accompagné de l’archevêque de Trèves et d’une série d’autres prélats dont Baudouin, chef de l’archevêché *in partibus* de Césarée de Palestine<sup>47</sup>. Ce dernier consacra à cette occasion l’autel de Saint-Marus, situé *ad dextram chori partem* et dédié aux apôtres Pierre et Paul ainsi qu’à l’évêque de Trèves, *cuius corpus ibidem requiescit*. Dans la version du récit du *Sanctilogium* de Gielemans, il est fait précisément référence à cette dédicace d’autel, mais Baudouin y est confondu avec l’archevêque de Trèves, Albéron de Montreuil : « *consecratum est altare in honore sancti Mari pontificis et confessoris a domino Baldewino Treverorum archiepiscopo* ». Cette inexactitude peut s’expliquer par le fait que les notes de dédicaces listent le nom et le titre de chacun des deux hommes l’un à la suite de l’autre, si bien qu’une confusion a pu facilement avoir lieu.

Grâce au silence des sources, on peut donc raisonnablement supposer qu’il n’existait aucun récit hagiographique sur Marus avant le XV<sup>e</sup> siècle et que les lectures à matines le jour de la fête du saint se fondaient auparavant soit sur le Commun, soit sur un assemblage d’homélies et/ou de sermons, soit sur une combinaison des trois. Ce n’est qu’au XV<sup>e</sup> siècle, entre ca. 1400 et 1480, que le récit de guérison que l’on trouve dans le *Sanctilogium* de Jean Gielemans ainsi que dans l’*additamentum* du grand légendier de Saint-Maximin vit le jour. Toutefois, s’agit-il pour autant d’un texte liturgique ? Dans le légendier brabançon, l’œuvre est bel et bien présentée comme une *Vita* de Marus, alors que l’*additamentum* maximinien est simplement introduit par l’intitulé suivant : « *Hic sequitur aliqua de sancto Maro* ». Pourtant, si l’on s’en réfère au texte même, on apprend que ce dernier n’avait pas vocation à nourrir les lectures :

*Eius quoque diei festo (quoniam, ut supra commemoravimus, proprio caret officio) unius pontificis officium in communi per quandam excellentiam ascriptum in breviariis, aliisque libris ecclesiae illius comperimus.*

On ne peut être plus clair : le jour de la fête de Marus, on lisait tout simplement le Commun des saints, éventuellement couplé aux six leçons que l’on trouve dans le légendier de Saint-Paulin.

Si le récit miraculeux de Marus n’était pas destiné à l’origine à alimenter les lectures à l’office<sup>48</sup>, à quel contexte de rédaction peut-on dès lors le rattacher ? Le texte nous apprend que le miracle de guérison du jeune saxon ainsi que les nombreux autres faits thaumaturgiques qui

<sup>46</sup> *Collatio super urbis recommendatione Sancti Paulini aperitione atque Ecclesie ipsius religione viginti quinque habens Capitula*. Manuscrit présumé autographe : Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 10157. Les notes de dédicaces des autels de 1148 figurent aux f. 18r-19r. Elles sont éditées dans les *MGH SS*, 15/2, p. 1276-1277. Le manuscrit a été intégralement reproduit au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans une facture soignée : Trèves, Stadtbibliothek, 1343/94, f. 129r-151r. Les notes de dédicaces y figurent aux f. 148v-149v et sont encore une fois copiées aux f. 165v-166v. Cf. Franz-Josef HEYEN, *Das Erzbistum Trier*, 1, *op. cit.*, p. 10-12.

<sup>47</sup> Cf. Étienne VAN CAUWENBERGH, « Baudouin II, archevêque de Césarée de Palestine », dans *Dictionnaire d’Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, 6, Paris, 1932, col. 1417.

<sup>48</sup> La copie dans le grand légendier de Saint-Maximin avec le restant de l’office suggère qu’il a pu y avoir une intention de lire le texte miraculeux dans un contexte liturgique, ou, tout du moins, *ad prandium*. Pour ce qui est du *Sanctilogium*, le caractère encyclopédique de la collection, dénuée de toute logique d’organisation, exclut un usage à l’office.

s'ensuivirent permirent au saint évêque de sortir de l'ombre et de bénéficier d'une vénération importante dont témoigne l'empreinte laissée par les pieds et les genoux des suppliants sur la pierre et les assises du tombeau. L'insistance sur l'intercession de Marus pour soigner les maladies renvoie à un contexte bien particulier : celui de la promotion des pèlerinages sur les tombeaux des saints de Trèves qui, malgré une accentuation toute particulière au début du XVI<sup>e</sup> siècle, avait déjà connu des développements importants dès le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. Ainsi voit-on alors s'organiser les premières *ostensiones reliquiarum* de la cathédrale et des abbayes de Saint-Maximin et de Saint-Matthias, occasionnant par là même des disputes pour la possession de certaines reliques, comme celles de l'évêque Agrice. Pour faire taire les rumeurs ou accroître la dévotion envers un saint, on recourait à l'ouverture des sarcophages et/ou au transfert de reliques dans de nouveaux reliquaires<sup>50</sup>. Vers 1400, on procéda à l'ouverture de plusieurs tombeaux de saints dans les collégiales tréviroises. Après l'*Elevatio* des restes de l'ermite Siméon dans l'église éponyme de la Porte noire, on orchestra celle du chef de l'évêque titulaire de la collégiale Saint-Paulin en 1402. Ces événements furent documentés par le prévôt Friedrich Schavard, également chantre à Saint-Siméon, qui, à l'occasion de l'ouverture de la tombe de Paulin, milita en faveur de l'instauration d'une grande procession sur la tombe de l'évêque le jour de la fête de la *Translatio* du chef de ce dernier de Phrygie à Trèves (13 mai ou le dimanche d'avant)<sup>51</sup>.

Les évêques de Trèves enterrés à la collégiale de Saint-Paulin étaient alors loin de bénéficier de la popularité des Martyrs de Trèves dont *l'Historia*, rappelons-le, ouvrait le légendier de Saint-Paulin sous le titre de *Legenda patronorum*. L'ouverture de la tombe de Paulin, comme l'explique Schavard dans sa *Collatio*, était destinée à prouver que la tête décapitée de l'évêque martyr avait bel et bien été ramenée de Phrygie sous l'épiscopat de saint Félix et que l'on disposait donc de cette importante relique à la collégiale<sup>52</sup>. Dans ce contexte, on peut tout à fait imaginer que l'on voulut également faire la promotion des autres évêques de Trèves dont Saint-Paulin revendiquait les corps : c'était là une manière de s'affirmer comme lieu de culte, dans l'espoir d'attirer des pèlerins, donc de concurrencer les centres voisins<sup>53</sup>. Dès lors, il serait légitime de considérer cette époque comme celle de la composition du texte sur Marus.

Le second quart du XV<sup>e</sup> siècle fut moins favorable aux abbayes et collégiales de Trèves. En 1438, Saint-Paulin subit des destructions occasionnées par les heurts liés à la crise de l'élection

---

<sup>49</sup> Cf. Frank G. HIRSCHMANN, « *Civitas Sancta – Religiöses Leben und sakrale Ausstattung im hoch- und spätmittelalterlichen Trier* », dans *2000 Jahre Trier, 2: Trier im Mittelalter*, éd. Hans-Hubert ANTON, Alfred HAVERKAMP, Trier, 1996, p. 399-476, aux p. 450-455.

<sup>50</sup> Hartmut KÜHNE, *Ostensio reliquiarum, op. cit.*, p. 478-500 ; *Das Erzbistum Trier, 13: Die Benediktinerabtei St. Maximin vor Trier*, 1, éd. Bertram RESMINI et al., Berlin-Boston, 2016 (*Germania Sacra. Dritte Folge*, 11), p. 609 et 2, p. 1076-1079 ; Bertram RESMINI, « Das Heilige Trier. Die Stellung der Abtei St. Maximin in der historischen Kloster- und Stiftslandschaft der Stadt Trier », *Kurtrierisches Jahrbuch*, vol. 57, 2017, p. 77-89, aux p. 85-86.

<sup>51</sup> *BHL* 7965 (Siméon) et 6568 (Paulin = *Collatio super urbis commendatione*). Cf. Wolfgang SCHMID, *Poppo von Babenberg, op. cit.*, p. 36-37 ; Franz-Josef HEYEN, *Das Erzbistum Trier, 9: Das Stift St. Simeon in Trier*, Berlin 2002 (*Germania Sacra. Neue Folge*, 41), p. 487 ; ID., *Das Erzbistum Trier*, 1, *op. cit.*, p. 395-397 et 597-599.

<sup>52</sup> Cf. Franz-Josef HEYEN, *Das Erzbistum Trier*, 1, *op. cit.*, p. 271-272.

<sup>53</sup> On possède peu d'informations concernant les pèlerinages à Saint-Paulin, à l'exception du livre de la confraternité de Sainte-Marie, malheureusement fortement endommagé. Heyen en déduit que la collégiale ne joua qu'un rôle secondaire dans le paysage des pèlerinages trévirois. Cf. *Ibid.*, p. 349-351.

épiscopale qui opposa Ulrich de Manderscheid à Raban de Helmstätt<sup>54</sup>. Au même moment s'ouvrait l'âge des réformes religieuses et, avec elles, l'arrivée des ordres et des congrégations évoqués plus haut<sup>55</sup>. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, à la suite de l'exhumation de la Sainte Tunique et de l'établissement du pèlerinage septennal, la concurrence pour attirer les pèlerins s'intensifia, mais occasionna aussi des collaborations. C'est ainsi que Johannes Scheckmann de Saint-Maximin rédigea l'*Heiltumsbuch* de Saint-Paulin, prenant appui sur l'héritage hagiographique de la collégiale. Au sujet de Marus, il ne pouvait se fier qu'au petit récit de la guérison miraculeuse d'un jeune saxon paralytique qu'il intégra pratiquement *verbatim* à son œuvre, complétant le tout par quelques informations sur l'ouverture de la tombe de l'évêque en 1515 ainsi qu'une réflexion d'ordre étymologique sur son nom que l'on retrouve pratiquement pour chacun des saints traités dans les *Heiltumsbücher* de Saint-Maximin et de Saint-Paulin ainsi que dans les textes hagiographiques produits à Saint-Maximin à la même époque<sup>56</sup>.

*Universität du Luxembourg*

Bastien DUBUISSON

Avenue de l'Université, 2  
L – 4365 Esch-sur-Alzette

*Universität de Namur*

Rue de Bruxelles, 61  
B – 5000 Namur

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 107-110 ; voir également Friedhelm BURGARD, « Auseinandersetzungen zwischen Stadtgemeinde und Erzbischof (1307-1500) », dans *2000 Jahre Trier, op. cit.*, p. 306-311.

<sup>55</sup> La littérature à ce sujet est dense. On verra notamment les nombreuses publications de Petrus BECKER pour Trèves. Voir également Frank G. HIRSCHMANN, « *Civitas Sancta* », *art. cit.*, p. 462-476.

<sup>56</sup> L'ensemble des informations sur Marus fut également utilisé par le continuateur et l'amplificateur des *Gesta Treverorum* dans deux manuscrits d'Eberhardsklausen (ca. 1530) : Trèves, Stadtbibliothek, 1350/116, f. 41v-42r et 1374/140, f. 109v.

ANNEXES



Figure : Page de titre du livret de l'*Heiltumsbuch* de Saint-Paulin, 1515 (© Munich, Bayerische Staatsbibliothek, H. eccl. 3197 z).

**DE SANCTO MARO TREVIRORUM ARCHIEPISCOPO  
(BHL VACAT)**

**CUM OFFICIO SUO**

**Conspectus siglorum**

- G** Wien, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. Ser. n. 12814, f. 66r-v (*Sanctilogium*, ed. Iohannes GIELEMANS, vol. 4).
- T<sub>1</sub>** Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 9741, p. 452-453 (abbaye bénédictine de Saint-Maximin de Trèves, *additamentum* de ca. 1514).
- T<sub>2</sub>** Trier, Stadtbibliothek, 1390/150, f. 15r-16r (provenance inconnue [Saint-Maximin ?], ca. 1600).
- AASS** *Acta Sanctorum*, Ian., 2, Antwerpiae, 1643, p. 730-731.

VITA SANCTI MARI TREVIRORUM ARCHIEPISCOPI, QUAE EST VII<sup>o</sup> KAL. FEBRUARIIL.

<sup>1</sup> Beatus Marus, a sancto Eucharis quadragesimus Treverorum archiepiscopus, qui hoc sacrum incliti Paulini templum, a barbaris una cum diversis urbis Trevirorum vastationibus destructum, reparavit. <sup>2</sup> Hic nempe vir etsi fama teste probatissimae vitae extiterit, maximaque sanctitate, et crebris miraculis choruscaverit; <sup>3</sup> qui tamen tanti viri merita litteris digne illustrasset, invenimus neminem. <sup>4</sup> Id quidem accidisse arbitramur, quod vel temporibus illis pauci qui sanctorum virorum, quibus tunc abunde catholica ecclesia fulgebat, res sanctae gestas dignae perscriberent extiterint; vel si quae de sancto Maro litteris mandata fuere, aut posterorum incuria, aut variis, nedum huius ecclesiae, verum totius quoque urbis et patriae eversionibus perierint.

<sup>5</sup> Verum sanctissimus Marus prae caeteris in hoc singulari merito fulget, quod ut in vita ad se, ita post quoque ad in suo tumultu reconditas reliquias eius devote confugientes, ipsumque venerantes, a gravissimis passibilitatibus, artetica scilicet, cyagra, podagra, spasmo, similibusque morbis, paralisi quoque, liberos et sanatos reddere consueverit: quod cotidianis miraculis res ipsa testatur. <sup>6</sup> E quibus unum, quod nuper contigisse didicimus, disseremus.

<sup>7</sup> Erat namque in Saxonia devotus quidam iuvenis plebeius, qui contractione membrorum corporisque totius paralisi correptus, in lecto continuo triennio decubuerat, semper tamen inquirens essetne ex sanctorum numero quisquam, qui suis meritis hominibus hoc morbo oppressis succurrere consuesset. <sup>8</sup> Demum sub noctis silentio admonitus voce quadam sonora, dicente: « Homo infirme, surge, Treverosque pete! <sup>9</sup> Ubi in dextera parte ecclesiae Sancti Paulini, tumulum sanctissimi Mari invenies: hunc venerare, hic te sanabit ». Die sequenti uxori et amicis quod audierat exponens, rogavit ut pro visitando loco praedicto comitatum pararent. <sup>10</sup> Qui cum urbis et sancti Mari nomina plane incognita haberent, morbo hominem victum existimantes floccipendebant quae dixit.

Verum cum a praefato infirmo secunda et tertia nocte par vox audita esset, uxore et amicis modo praedicto parvifacientibus; <sup>11</sup> demum post tertiam monitionem, qua via Treviros peteret edoctus, iter agere non cessavit, comitantibus tamen secum uxore ac fratre suo quodam carnali.

<sup>12</sup> Qui illuc pervenientes, triduo continuo illam ecclesiam tumulumque hunc ambiendo et orando terebant, gratias omnipotenti Deo ac sancto Maro agentes. <sup>13</sup> Denique, ut constanter referebant, arrepto itinere evestigio infirmus praedictus sanari coepit, adeo ut uxorem et fratrem comites suos eundi labore superasset. <sup>14</sup> Idem iuvenis votum emisit se quoad vixerit singulis annis hunc sancti Mari tumulum visitaturum : unde et postea certis annis hic visus est peregrinus.

<sup>15</sup> Hoc et innumerabilibus aliis miraculis sanctus Marus fuit aliunde illustratus, et cuius nomen, pridem obscurari coeperat, in diem magis magisque ab infirmis praedictis a longinquis etiam partibus denuo frequentari coepit. <sup>16</sup> Quantum vero a maioribus nostris antea fuerit frequentatus lapidum et fundamenti subtus tumulum eius pedibus precantium et genibus contritio et tersio manifestant.

<sup>17</sup> Hoc quoque sciendum sanctissimum videlicet Marum inter maximos et sanctissimos Treverorum archipontifices numerari : <sup>18</sup> qua de re ecclesia et diocesis Treverensis generaliter eius diem festum novem lectionibus, aliasque solempniter agunt : <sup>19</sup> qui etiam antiquitus, ut vetusta attestantur kalendaria, in foro celebris habebatur, quod nulli nisi e maximis sit contigit. <sup>20</sup> Eius quoque diei festo (quoniam, ut supra commemoravimus, proprio caret officio) unius pontificis officium in communi per quandam excellentiam ascriptum in breviariis, aliisque libris ecclesiae illius comperimus. <sup>21</sup> Agitur autem dies festus, seu depositio, sancti Mari VII<sup>o</sup> kal. Februarii, quae dies est XXVI Ianuarii. <sup>22</sup> Unde et anno Domini M<sup>o</sup>C<sup>o</sup> quadragesimo septimo, consecratum est altare in honore sancti Mari pontificis et confessoris a domino Baldewino Treverorum archiepiscopo.

[HYMNUS] (G, T<sub>1</sub>, AASS) :

<sup>23</sup> Plaudat igitur Treverorum ecclesia  
Quae tot sanctissimorum gloria  
Praesulum illustratur.

Ob quorum merita, hominibus  
Variis oppressis languoribus  
Sanitas crebro datur.

<sup>24</sup> Quorum inter primos, sanctissime  
O Mare, pontifex mitissime,  
Merito numeraris.

<sup>25</sup> Nam spasmo, artetica, cyagra,  
Contractis quibusvis et podagra  
Mire opitularis :

<sup>26</sup> Succurris quoque paraliticis.

<sup>27</sup> Nos ergo tuis Deo precibus  
Fac ut simus commendati ;

<sup>28</sup> Ut a praedictis praeservati pestibus,  
Civibus iungamur caelestibus,  
Perpetuo salvati.

29 Amen.

**[ANTIPHONA ET VERSICULUS] (T<sub>1</sub>, AASS) :**

Iste cognovit etc<sup>1</sup>.

Amavit eum Dominus<sup>2</sup>.

**[ORATIO] (T<sub>1</sub>, AASS)<sup>3</sup> :**

<sup>30</sup> Deus qui sancti Mari confessoris tui atque pontificis intercessione, homines ipsum invocantes a quavis morbida corporis membrorumque contractione atque paralysi liberare praeservareque dignaris ; <sup>31</sup> concede nos, eiusdem sancti meritis, sic corporalis vitae sanitate potiri, ut aeternae animarum salutis remedium in caelestibus inveniamus, per Christum dominum nostrum.

---

<sup>1</sup> CAO, n° 3418. Cette antienne est également référencée dans le *liber ordinarius* du XVIII<sup>e</sup> siècle de la collégiale de Saint-Paulin, qui pourrait en fait être une copie d'un livre du XV<sup>e</sup> siècle : Trèves, Archiv des Bischöflichen Priesterseminars, Abt. 71,7, n° 37, f. 36v. Cf. Franz-Josef HEYEN, *Das Erzbistum Trier*, 1, *op. cit.*, p. 12-15. On y retrouve également l'antienne « *Sacerdos et pontifex* » (CAO, n° 4673) référencée dans le *liber ordinarius* de la cathédrale (cf. note 7).

<sup>2</sup> « *Amavit eum* » (Sir. 45:9) figure également dans le *liber ordinarius* de Saint-Paulin, à la fois comme antienne (CAO, n° 1358-1360), avant la précédente, mais aussi après, comme verset.

<sup>3</sup> Le bas du feuillet de T<sub>1</sub> a été découpé, si bien qu'une bonne partie du texte manque.

**Titulus.** Hic sequitur aliqua de sancto Maro ab Euchario XL Treverensis archiepiscopo, qui iacet post altare, quod est ad australem partem chori ecclesiae Sancti Paulini archipraesulis et martyris T<sub>1</sub> De sancto Maro ab Euchario XL Treverensis archiepiscopo, qui iacet post altare, quod est ad australem partem chori ecclesiae Sancti Paulini archipraesulis Treverorum et martiris T<sub>2</sub> De miraculis sancti Mari, ex manuscripto monasterii Sancti Maximini Treviris. Aliqua de sancto Maro ab Euchario XL Trevirensium archiepiscopo, qui iacet post altare, quod est ad australem partem chori ecclesiae S. Paulini archipraesulis et martyris AASS

<sup>1</sup> Beatus ... archiepiscopus: Hac in tumba saxea conditur corpus sanctissimi Mari ab Euchario quadragesimi Trevirorum archiepiscopi T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | hoc *om.* G | una ... vastationibus *om.* G

<sup>2</sup> Hic ... vir *om.* G | choruscaverit: coruscaverit AASS

<sup>3</sup> illustrasset: lustrasset AASS

<sup>4</sup> accidisse: accedisse T<sub>2</sub> | vel: ut AASS | catholica ecclesia: ecclesia catholica T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | nedum: ne dum T<sub>2</sub>

<sup>5</sup> in *om.* T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | suo: hoc T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | reliquas eius: eius reliquas T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | passibilitatibus *om.* T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | artetica: arthetica T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub> arthritica AASS | cyraga: cyrogra T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub> chiragra AASS | podagra: podogra T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub> | paralisi: paralis T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub> paralyti AASS | cotidianis: quotidianis T<sub>1</sub>, AASS | res ipsa: lip[...] sana ipsius G

<sup>6</sup> disseremus: disseramus T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS

<sup>7</sup> paralisi *om.* G *add. supra lineam* T<sub>1</sub> paralyti AASS | essetne: esset ne G, T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>

<sup>8</sup> Treverosque: Trevirosque T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS

<sup>9</sup> dextera: dextra T<sub>2</sub> | sanabit: salvabit T<sub>1</sub>, AASS

<sup>10</sup> floccipendebant: floccifaciebant T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub> flocci faciebant AASS

<sup>11</sup> agere: arripere T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | secum *om.* T<sub>2</sub> | ac: et T<sub>2</sub> | suo *om.* T<sub>2</sub> | quodam *om.* G, T<sub>2</sub>

<sup>12</sup> illus: huc T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | triduo *om.* G | illam: hanc T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | hunc *om.* G | sancto: sanctissimo T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS

<sup>13</sup> Denique: Quoniam T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | itinere: itenere T<sub>2</sub> | et: ac T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS

<sup>14</sup> quoad vixerit: quo advixerit G | hunc: hoc AASS

<sup>15</sup> innumerabilibus: innumeris T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | aliis: *om.* G | fuit ... et *om.* T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | pridem *om.* T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | coeperat: coeperat illustratus T<sub>1</sub>, AASS illustratus T<sub>2</sub> | in diem: indies T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub> in dies AASS | partibus *om.* T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | denuo frequentari: frequentari denuo T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS

<sup>16</sup> antea: antehac T<sub>1</sub>, AASS ante hac T<sub>2</sub> | fundamenti: pavimenti T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | eius: hunc T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS

<sup>17</sup> sciendum: scias T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | videlicet: scilicet T<sub>1</sub> (*add supra lineam*), T<sub>2</sub> iam AASS | Treverorum: Trevirorum T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS |

<sup>18</sup> et: ac T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | novem lectionibus: IX T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | lectionibus: lectiones T<sub>2</sub> | aliasque: aliisque AASS | solempniter: solemniter T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS

<sup>19</sup> qui: quae AASS | vetusta: vetera T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | kalendaria: calendaria AASS | contigit: contingit T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>

<sup>20</sup> ut ... commemoravimus *om.* G | caret officio: officio caret T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | unius *om.* T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | pontificis officium: officium pontificis T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS | ascriptum: adscriptum AASS | illius: huius T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS

<sup>21</sup> dies *om.* T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS

<sup>22</sup> Unde ... archiepiscopo *om.* T<sub>1</sub>, T<sub>2</sub>, AASS

<sup>23</sup> igitur *om.* T<sub>1</sub>, AASS | Treverorum: Trevirorum T<sub>1</sub>, AASS

<sup>24</sup> O *om.* AASS

<sup>25</sup> artetica: arthetica T<sub>1</sub> arthritica AASS | cyraga: cyrogra T<sub>1</sub> chiragra AASS

<sup>26</sup> paraliticis: paralyticis AASS

<sup>27</sup> tuis *add. supra lineam* T<sub>1</sub> | Deo *om.* T<sub>1</sub>, AASS | ut *om.* T<sub>1</sub>, AASS

<sup>28</sup> a *om.* T<sub>1</sub>, AASS | praedictis: dictis T<sub>1</sub>, AASS

<sup>29</sup> Amen *om.* T<sub>1</sub>, AASS

<sup>30</sup> ipsum ... dignaris *om.* T<sub>1</sub>.

<sup>31</sup> concede ... nostrum *om.* T<sub>1</sub>.